



14 rue du Général Leclerc
91420 MORANGIS
ledesert.stjoseph@gmail.com
07 57 51 74 48

CONTRAT FINANCIER 2026-2027

Merci de compléter une fiche par élève

Nom :

Prénom :

Classe :

Nom et Prénom de la ou des personnes à qui la facture doit être adressée :

selon votre situation de famille, merci de préciser :

☐ Règlement unique ☐ Règlements séparés (*merci de compléter les deux adresses*)

Monsieur, Madame :

Adresse :

Monsieur, Madame :

Adresse :

		Montant annuel	Cochez les cases qui conviennent
FRAIS FIXES OBLIGATOIRES	Contribution des familles (maternelle)	126.20 x 10 = 1262.00€	☐
	Contribution des familles (primaire)	123.60 x 10 = 1236.00€	☐
	Fournitures (agenda, livres, cahiers, feutres...)	Montant annuel différent selon les classes	☐
FRAIS OPTIONNELS	Garderie du matin (de 7h30 à 8h20) 1 ou 2 jours /semaine	18.60 x 10 = 186.00€	☐
	Garderie du matin (de 7h30 à 8h20) 3 ou 4 jours /semaine	36.60 x 10 = 366.00€	☐
	Demi-pension 1 jour par semaine	28.30 x 10 = 283.00€	☐
	Demi-pension 2 jours par semaine	56.70 x 10 = 567.00€	☐
	Demi-pension 3 jours par semaine	84.80 x 10 = 848.00€	☐
	Demi-pension 4 jours par semaine	113.40 x 10 = 1134.00€	☐
	Panier repas * 1 jour par semaine	12.40 x 10 = 124.00€	☐
	Garderie/Etude (de 16h45 à 18h) 1 ou 2 jours/ semaine	23.20 x 10 = 232.00€	☐
	Garderie/Etude (de 16h45 à 18h) 3 ou 4 jours/ semaine	46.40 x 10 = 464.00€	☐
	Garderie du soir (de 18h à 19h) 1 ou 2 jours/semaine	18.60 x 10 = 186.00€	☐
	Garderie du soir (de 18h à 19h) 3 ou 4 jours/semaine	36.60 x 10 = 366.00€	☐

- ***Les paniers repas ne sont acceptés que pour des régimes particuliers confirmés par un PAI.***

Il est à noter que le coût de la restauration et donc aussi des paniers repas comprend non seulement les frais liés à l'alimentation mais les frais de personnel en particulier de surveillance.

Les repas non pris en cas d'absences pour maladie atteignant 5 jours consécutifs sur présentation d'un certificat médical seront déduits à raison de 5€ par repas.



Pour les circonstances exceptionnelles, vous pouvez mettre de l'argent dans le porte-monnaie d'Ecole Directe ou payer à l'économat :

Garderie du matin de 7h30 à 8h20	7.00€
Repas exceptionnel	8.40€
Etude ou garderie de 16h45 à 18h	8.20€
Garderie de 18h à 19h	7.00€

Une seule facture est établie par l'année, elle vous est donnée fin septembre. Si vous vous rendez compte d'une erreur dans la facturation, merci d'en avvertir par écrit Madame Anne ROBERT.

Tout changement en cours d'année doit être spécifié par écrit.

Modalité de règlement (Merci d'indiquer votre choix de règlement)

- ☐ soit par prélèvement. **Nous vous le conseillons fortement.** Joindre un mandat de prélèvement SEPA et un RIB/IBAN de votre banque. Il y aura 9 prélèvements sur l'année scolaire, le 5 de chaque mois à partir d'octobre.
- ☐ soit par paiement en ligne par Ecole Directe.
- ☐ soit par chèques, le 5 de chaque mois.

Cotisation A.P.E.L.

L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) représente les parents auprès de la direction de l'établissement et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'A.P.E.L. inclut l'abonnement à la revue mensuelle « Famille et Education ». Pour l'année 2026/2027 la cotisation est de 27€ par famille.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'A.P.E.L., vous devez faire part de votre refus d'adhésion par écrit avant le 25 août 2026 à Madame Anne ROBERT.

Contribution volontaire

Nous vous serons très reconnaissantes si vous pouvez aider l'école que vous avez choisi pour votre enfant par une participation volontaire.

Dans ce cas, merci de préciser le montant de votre aide par an.

Si vous avez besoin d'un reçu fiscal, vos chèques doivent être libellés à l'ordre de :

Fonds de dotation Louis Brisson.

Madame..... et/ou Monsieur.....

a (ont) pris connaissance des modalités de règlement et s'engage(nt) à régler les frais inhérents à la scolarisation de son (leur) enfant à l'Ecole Saint Joseph.

Fait à le

Signature (précédée de « vu et pris connaissance »)

du père :

de la mère :

ou du responsable légal :

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT A L'ECOLE COMPLETE ET SIGNE